



Editorial

L'éditorial de *Melampous* me paraît être une excellente tribune pour avant tout rendre hommage à Yves Lernout et lui dire à quel point l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille lui est reconnaissante de son action, de sa pugnacité et de son sens de la stratégie politique à une période qui s'annonçait charnière lorsqu'il prit la succession de Madeleine Sabatini. Mais Yves Lernout reste bien présent au niveau de notre comité directeur et ce à sa manière active et précise. C'est donc dire que c'est avec ce garant de continuité et avec un grand plaisir que je prends sa succession à la présidence de l'Association, à une période qui n'apparaît pas comme devant être un modèle de simplicité politique face aux risques importants d'explosion sociale.

Notre dernière Assemblée Générale a été placée sous le signe de la complexité. "Le secret", thème de l'Assemblée Générale a permis un débat politique de grande tenue et d'un bon niveau de réflexion.

Je m'attacherai pour ma part à ce que les Magistrats de la jeunesse ne se réduisent pas à un enjeu dans les rapports de force entre l'Etat et les Présidents des Conseils Généraux. Pour être plus clair, à ce que l'assistance éducative ne fasse pas les frais d'une fracture politique et sociale qui s'agrandit de jour en jour.

En effet, l'Association va avoir à se mobiliser très fortement sur ces enjeux ; je retiens avant tout de notre Assemblée Générale, une évidence : les Magistrats de la Jeunesse vivent de la complexité et, loin de la subir, il s'en nourrissent et en font un instrument de créativité et d'humour.

La seule ombre au tableau aura sans doute été la relative absence des collègues récemment nommés. Je m'attacherai, pour ma part, avec l'aide du comité directeur à impulser une réflexion en profondeur à ce sujet, notamment sur la manière de maintenir le lien et l'histoire d'une fonction par rapport aux jeunes générations. Il faudra certainement renforcer les liens avec l'E.N.M. et la formation continue, reconsidérer le rôle des délégués de région et le découpage géographique de celles-ci, veiller à ce que les informations et la vie judiciaire remontent plus vers le Bureau.

Nous avons un instrument merveilleux qui est *Melampous* et qui a pour vocation de reprendre tout ce qui vous apparaît important de l'activité et de la vie des Tribunaux. Il conviendra donc d'aider *Melampous* à refléter l'ingéniosité et la créativité de nos pratiques professionnelles. Pour autant, il ne faudra pas négliger les théorisations d'autant plus nécessaires que nous allons traverser une période de turbulence politique.

Il faudra pour cela se donner les moyens financiers de continuer la parution de *Melampous*, et mieux, de le promouvoir. Par ailleurs, nous avons besoin d'une sécurité pour réguler les frais d'impression. Il va nous falloir obtenir l'appui, pour cela, de la Chancellerie et des chefs de Cour.

Enfin, l'Association a été amenée, à la demande de Monsieur Morel, conseiller technique auprès du Garde des Sceaux, à élaborer des propositions pour la loi quinquennale sur la justice. Cette contribution a été élaborée très rapidement et essentiellement par le Bureau compte tenu de la brièveté du délai imparti, mais elle sera diffusée largement et devra être entendue comme une source de réflexions et de propositions ouvertes et consiste essentiellement en une invitation au débat.

Ce rapport insiste particulièrement sur le préalable des moyens (en personnel et en matériel) pour engager les priorités suivantes :

- tenir sur la gestion des flux de signalements en assistance éducative, en concertation avec les Conseils généraux,
- redonner une impulsion au traitement pénal en favorisant et en garantissant la mise en place de la médiation, de la réparation et du traitement des cas lourds.

De manière plus spéculative, l'actuel et le prochain numéro de *Melampous* se veulent une défense et un éloge de la complexité ainsi qu'un recentrage sans concession sur la spécificité du cadre judiciaire.

Hervé Hamon
Président de l'AFMJF